

grotan[®] F 30

Agent de conservation pour produits a usage technique

- Effet fongicide
- Large spectre d'application
- Bon effet immédiat
- Exempt de nitrate, d'agents nitrosants, de composés et de dépôts de formaldéhyde

Substance active		
Nom EINECS:	No.-CAS	No.-CE
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	55406-53-6	259-627-5

Propriétés physico-chimiques	
Couleur	pratiquement incolore - jaune
Forme	Liquide
Odeur	caractéristique
Densité (20 °C)	1,140 - 1,151 g/ml
Indice de réfraction (20 °C)	1,454 - 1,466
Début d'ébullition	env. 230 °C
Point d'éclair (ISO 2719)	> 100 °C
Temps d'écoulement (DIN 53211 - 20 °C)	env. 37 s
VOC en rapport avec la Directive 2004/42/EC	70 %

Domaines d'application
 Les concentrations d'utilisation optimales doivent être établies à l'aide d'un challenge test à inoculations répétées d'agent de conservation approprié (par ex. schülke Techniques d'application et Microbiologie). Les limites d'étiquetage peuvent être obtenues sur des Fiches spécifiques schülke.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

	Dosages recommandés	
Fluides d'usage mélangés à l'eau	0,15 - 0,40 g/kg	(0,015 - 0,040 %)
Emulsion à usage technique	0,15 - 0,40 g/kg	(0,015 - 0,040 %)
Systèmes aqueux	0,15 - 0,40 g/kg	(0,015 - 0,040 %)
Nettoyant-système [0,1 - 0,15 g/kg (0,010 - 0,015 %) dans la solution finale]	3,0 - 7,0 g/kg	(0,30 - 0,70 %)

Mode d'emploi	
Informations générales	grotan [®] F 30 est conçu pour la conservation des fluides d'usage mélangés à l'eau, des fluides d'usage concentrés et autres émulsions à usage technique.
Valeurs de pH aptes à l'utilisation	3 - 11
Plage de température	max. 40 °C
Conseils supplémentaires	Pour éviter un accroissement microbien immédiat et l'épuisement des agents de conservation qui en résulte, il est recommandé d'ajouter grotan [®] F 30 dans l'émulsion de fluide d'usage fraîchement préparée. Des ajouts hebdomadaires ou à intervalles de 1 à 2 semaines pourront être effectués en fonction de la contamination microbienne et des pertes de fluide d'usage. L'injection de grotan [®] F 30 doit être effectuée en un point de l'installation caractérisé par une forte turbulence afin de garantir une répartition optimale dans le système. Avant tout nouveau remplissage, il est recommandé de procéder au nettoyage du système en utilisant un agent nettoyant (par ex. grotanol [®]). Si l'utilisation de grotan [®] F 30 dans des fluides d'usage mélangés à l'eau et des fluides d'usage concentrés n'a pas un effet bactériostatique suffisant, il est recommandé d'utiliser des bactéricides de complément tels que grotan [®] TK 5, pour assurer une bonne rentabilité d'exploitation et de longues durées d'utilisation.

Caractéristiques d'efficacité microbiologique
 L'efficacité du produit contre les germes ci-après a été testée conformément aux spécifications de la DGHM (Société Allemande pour l'hygiène et la microbiologie). La détermination de la concentration minimale inhibitrice dans le test de dilution en série a produit les valeurs suivantes (CMI en % du produit):

Bactéries (gram négatif)	CMI	Bactéries (gram positif)	CMI	Levures	CMI
				<i>Candida albicans</i>	0,0012
				Moisissures	CMI
				<i>Aspergillus niger</i>	0,0006
				<i>Aureobasidium pullulans</i>	0,0002
				<i>Fusarium oxysporum</i>	0,0006
				<i>Penicillium expansum</i>	0,0012
				<i>Penicillium funiculosum</i>	0,0006
				<i>Trichoderma virens</i>	0,0006

grotan[®] F 30

Caractéristiques de compatibilité*		
	bonne compatibilité	doit être évité
concentré	aluminium, zinc, acier inoxydable allié, matières plastiques, polytétrafluoréthylène	étanchéifiants autres que ceux mentionnés
Information supplémentaire	En contact avec les métaux non ferreux ou leurs alliages, le concentré de grotan [®] F 30, ajouté aux fluides d'usinage non traités anticorrosion, peut provoquer une coloration des surfaces mouillées.	

*La compatibilité doit être établie dans chaque cas

Instructions de labélisation	
Phrase(s) R	R20/22, R41, R50
Phrase(s) S	S26, S29, S35, S37/39
Étiquetage	Xn (Nocif), N (Dangereux pour l'environnement)
	Pour toutes prescriptions de sécurité complémentaires, consulter les fiches techniques de sécurité correspondantes en vigueur.

Informations relatives à l'environnement
Sous forme de dilutions suffisantes, tous les composants de grotan[®] F 30 sont biodégradables. D'après notre expérience, la dilution de grotan[®] F 30 n'affecte en rien le fonctionnement normal des stations d'épuration. grotan[®] F 30 est exempt de solvants organiques chlorés. Du fait de la teneur en iode de grotan[®] F 30 une légère augmentation de la teneur en AOX peut se produire dans les eaux usées. Les réservoirs et cuves utilisés par schülke sont en polyéthylène (HDPE) et étiquetés en conséquence. En Europe, les conteneurs de 1000 kg sont régis par un système de collecte qui prend en charge la reprise gratuite et le recyclage des conteneurs réformés. Les étiquettes sont en polyester. Les matériaux d'emballage utilisés sont sans PVC et recyclables. Pour de plus amples informations, adressez-vous directement à nos services qui vous enverront notre rapport Environnement détaillé.

Certificats d'enregistrement et homologations des composants
Conforme à la norme allemande TRGS 611 (Règles techniques de protection sanitaire) EINECS / ELINCS (Europe) TSCA (USA) ECL (Corée) DSL / NDSL (Canada) ENCS (Japon) AICS (Australie) PICCS (Philippines) BfR XIV, XXV FDA 175.105

Transport & Stockage	
Marchandises dangereuses	Oui
Numéro ONU	3082
Groupe d'emballage	III
Conditionnements	10 kg, 200 kg, 1000 kg
Conservation	12 mois
Stockage	Protéger de la chaleur et de l'exposition directe au soleil. Stocker à température ambiante dans le container d'origine.

schülke représentations:



Belgique

S. A. Schülke & Mayr
Belgium N.V
1830 Machelen
Tel. +32-2-479 73 35
Fax +32-2-479 99 66

Pays-Bas

Schülke & Mayr Benelux B.V.
2003 LM-Haarlem
Tel. +31-23-535 26 34
Fax +31-23-536 79 70

Chine

Schülke & Mayr GmbH
Shanghai Representative Office
Shanghai 200041
Tel. +86-21-62 17 29 95
Fax +86-21-62 17 29 97

Suisse

Schülke & Mayr AG
8003 Zürich
Tel. +44-466 55 44
Fax +44-466 55 33

France

Schülke France SARL
94250 Gentilly
Tel. +33-1-49 69 83 78
Fax +33-1-49 69 83 85

Royaume Uni

Schülke & Mayr UK Ltd.
Sheffield S9 1 AT
Tel. +44-1142-54 35 00
Fax +44-1142-54 35 01

Italie

Schülke & Mayr Italia S.r.l.
20148 Milano
Tel. +39-02-40 21 820
Fax +39-02-40 21 829

Autres distributeurs:

Afrique (Nord) · Afrique du Sud · Albanie · Argentine · Australie · Autriche · Biélorussie · Bosnie-Herzégovine · Brésil · Bulgarie · Canada · Chypre · Corée · Croatie · Danemark · Egypte · Espagne · Estonie · Finlande · Ghana · Grèce · Hong Kong · Hongrie · Inde · Indonésie · Iran · Israël · Japon · Jordanie · Kazakhstan · Koweït · Amérique latine · Lettonie · Liban · Lituanie · Macédoine · Malaisie · Malta · Mexique · Moyen-orient · Niger · Norvège · Nouvelle Zélande · Pakistan · Philippines · Pologne · Portugal · Porto Rico · République tchèque · Roumanie · Russie · Serbie-Monténégro · Singapour · Slovaquie · Slovénie · Suède · Syrie · Taiwan · Thaïlande · Turquie · Ukraine · Vietnam

Nos recommandations concernant nos produits sont basées sur les tests scientifiques approfondis effectués par notre service de recherche. Elles sont soumises de bonne foi sans cependant constituer une admission de responsabilité. Il incombe au fabricant du produit final de garantir que les énoncés concernant le produit final sont conformes à toutes les lois locales applicables. Pour tout autre aspect, nos conditions de vente et de livraison s'appliquent.

Schülke & Mayr GmbH
22840 Norderstedt
Allemagne
Tel. +49 40 52100-0
Fax +49 40 52100-244
www.schuelke.com
sai@schuelke.com